

Air Breizh: Association agréée par le Ministère (MTES), pour la surveillance de la qualité de l'air en région Bretagne, appartenant à la Fédération ATMO France.





Quels polluants mesurés lors cette étude ?

Le dioxyde d'azote :

Ce composé réglementé est principalement issu des processus de combustion. 74% des émissions d'oxydes d'azote du territoire de Rennes Métropole proviennent du transport routier.

Le Benzène :

Il est émis majoritairement par le secteur résidentiel (chauffage au bois) et les transports. Les émissions du transport routier de Rennes Métropole représentent 37% des émissions d'Ille et Vilaine.

Source : inventaire des émissions d'Air

AIR BREIZH

3 rue du Bosphore – Tour ALMA 8ème étage 35200 Rennes Tél. 02 23 20 90 90 www.airbreizh.asso.fr Contact :

Gaël Lefeuvre (Directeur)

Campagne de mesures 2017

MESURE DE LA QUALITE DE L'AIR - QUARTIER BEAUREGARD RENNES (35) — SYNTHESE DES RESULTATS

Pourquoi cette étude?

La société publique d'aménagement « Territoires » avait à intégrer la contrainte de la proximité de la rocade pour l'urbanisation d'une tranche de la ZAC du quartier de Beauregard à Rennes, du fait de l'exposition des futurs occupants aux émissions atmosphériques liées à la circulation.

L'expertise d'Air Breizh a été sollicitée pour évaluer les concentrations de dioxyde d'azote et benzène.

Quel a été le dispositif de mesures déployé ?

Des échantillonnages de **dioxyde d'azote** et de **benzène** par tube passif ont été réalisés sur 47 points. Ils ont été positionnés dans un maillage régulier afin d'apprécier la variation spatiale des niveaux au fur et à mesure de l'éloignement de la rocade. Ces mesures ont été réalisées lors de deux campagnes d'un mois en juin et novembre 2017.

Quels sont les résultats?

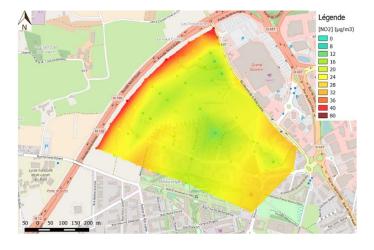
 De faibles niveaux de benzène aux abords des voies - le dioxyde d'azote, principal traceur du trafic routier

Les faibles concentrations de benzène ont présenté peu de variations entre les points quelle que soit la proximité de la rocade.

A contrario, les niveaux de dioxyde d'azote aux abords des voies sont plus de deux fois supérieurs au niveau de fond du secteur. Ce constat confirme la contribution majeure du trafic routier dans les émissions de dioxyde d'azote.

 Dépassement du seuil réglementaire au bord de la rocade pour le dioxyde d'azote

La 1ère série de points située à environ 40 mètres du centre des voies de la rocade a présenté des **concentrations annuelles en dioxyde d'azote supérieures au seuil réglementaire** de $40~\mu g/m^3$.



Carte des concentrations moyennes annuelles en dioxyde d'azote (en µg/m³)

Seuil réglementaire : $40 \mu g/m^3$

La décroissance des niveaux de dioxyde d'azote est rapide

L'impact en dioxyde d'azote des émissions du trafic routier sur la rocade a été jugé signicatif dans les 40 premiers mètres. Une diminution de son impact a été observée jusqu'à 150 mètres environ où les concentrations sont proches des valeurs de fond.

Quels sont les perspectives ?

Cette première étude du genre à proximité de la rocade a permis d'évaluer la variation spatiale des niveaux de concentrations au fur et à mesure de l'éloignement des voies. Ces informations renseignent l'aménageur sur les contraintes à prendre en compte dans le projet d'aménagement. Dans la continuité de cette étude de connaissance, un travail plus approfondie a été réalisée en février 2018 sur le secteur Sud-Ouest de la rocade de Rennes.